



**FRAM**

## Hôtel Jimbaran Bay Beach \*\*\*\*

Indonésie > Bali

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Mulhouse

dès **882€**

**5 jours / 2 nuits**

**Départ Mulhouse**

**Le 20/11/2025**

## Descriptif :

Hôtel Jimbaran Bay Beach \*\*\*\*

### Logement

L'hôtel dispose de 117 chambres réparties dans un bâtiment de 4 étages.

Durant votre séjour, vous serez logé en chambre Manukrawa (22 m<sup>2</sup>) équipée de :

- 1 lit Queen size ou 2 lits jumeaux.
- Salle de bain avec douche à effet de pluie et sèche-cheveux et pantoufles.
- Climatisation.
- Télévision avec chaînes satellites.
- Téléphone.
- Wi-Fi.
- Nécessaire à thé/café.
- Coffre-fort.
- Bouteilles d'eau minérale à disposition (2 bouteilles/ jour).
- Fenêtre sans vue ou donnant sur des bâtiments.

Capacité maximum : 2 adultes.

En supplément :

- Chambre Panyembrama (29 m<sup>2</sup>) avec balcon privé et vue.
- Lit d'appoint sur demande (23EUR/personne/nuit).

Capacité maximum : 2 adultes.

### Présentation

L'île de Bali appartient à l'archipel indonésien, située entre les îles de Java et de Lombok. Surnommée "l'île aux Dieux", c'est un paradis sur terre riche de culture et de tradition. Vous serez fascinés par ses rizières en terrasse, ses villages artisanaux, ses temples magnifiques, ses paysages de montagnes et de volcans, son accueil chaleureux, ses plages très différentes les unes des autres.

Jimbaran, est un village de pêcheurs mais aussi une station balnéaire qui se situe au sud de Kuta, sur l'île indonésienne de Bali. La baie de Jimbaran est bordée de restaurants de poissons, derrière lesquels s'étend une forêt tropicale. Elle est connue pour ses eaux bleues claires et son sable doré.

Réservez votre séjour au Jimbaran Bay Beach 4\* !

Situé à quelques pas de la plage publique de Kedonganan et de la spectaculaire baie de Jimbaran, l'hôtel accueille un grand nombre de touristes nationaux ou internationaux, mais aussi des voyageurs d'affaires. Ce complexe est idéal pour des couples et des familles. Ouvert depuis 2016, l'hôtel au style contemporain, offre un service de qualité, des hébergements confortables et diverses infrastructures et installations de loisirs.

L'hôtel se situe à 6 km de l'aéroport.

### Restauration

Durant votre séjour, vous bénéficierez de la formule petit déjeuner. Il sera servi au restaurant sous forme de buffet.

L'hôtel dispose d'un restaurant et d'un bar :

- Le restaurant propose un buffet américain, indonésien et continental pour le petit déjeuner et des repas à la carte de types européens et asiatiques pour les repas du midi et du soir. Thé servi en après-midi sur demande et en supplément.
- Le bar propose des plats locaux, des collations, des menus occidentaux ainsi que des boissons

rafraichissantes. Ouvert de 10h à 22h.

Avec supplément :

- Formule demi-pension (avec déjeuner ou dîner).

## Les plus

Hôtel moderne et récent

Idéalement situé à proximité de la baie de Jimbara

Bel espace spa

## Sports et loisirs

- Piscine.
- Salle de fitness.
- Prêt de vélos (en supplément).
- Prêt de serviette de plage.
- Salon de dégustation de vins (en supplément).
- Salle de bal.

A proximité:

- Plage de Kedonganan (50 m).
- Centre commercial Mal Bali Galeria (5 km).
- Port de Benoa (5 km).

## Equipements

- Réception ouverte 24h/24.
- Service de conciergerie.
- Bagagerie.
- Service de change.

Avec supplément:

- Nettoyage à sec.
- Blanchisserie/laverie.
- Salles de réunion/réception.

## Bon à savoir

- Parking public gratuit.
- Arrivée après 14h et départ avant 12h.
- Dîner du nouvel An inclus.

yepi Day (Nouvel an balinais : le 19/03/26) : conformément à législation en vigueur localement, tous les visiteurs doivent impérativement rester au sein de l'hébergement lors du Nouvel an balinais pour une durée de 24h (dès 6h). Enregistrements et départs impossible ce jour-là.

- À noter : en raison de l'introduction d'une nouvelle réglementation, qui a pris effet le 14 février 2024, une taxe locale de 150 000 Rp devra être réglée avant le séjour avec l'application "Love Bali". Cette application est téléchargeable via Play Store ou App Store.

- À partir du 29 août 2024, l'Indonésie a mis en place un nouveau protocole d'entrée. Le laissez-passer sanitaire SATUSEHAT est désormais obligatoire pour les ressortissants étrangers qui se rendent en Indonésie.

Vous devez remplir avant votre vol le formulaire d'auto-déclaration électronique SATUSEHAT Health Pass en ligne sur le lien suivant : <https://sshp.kemkes.go.id/register>.

Aucun vol Air France ne dessert Bali. Vol final à destination de Bali effectué par d'autres compagnies.

## Santé et Sécurité

Avant votre départ, veuillez consulter le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les risques sanitaires éventuels qui peuvent concerner votre destination :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

## Pour info

Tous horaires de vols communiqués avant réception de votre convocation ne peuvent l'être qu'à titre indicatif.

Dans tous les cas, il est impératif que vous attendiez la réception de la convocation comprenant les horaires définitifs avant d'organiser votre voyage.

Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaires entre votre réservation et la convocation définitive.

Nous vous informons que, pour ce séjour, les vols sont susceptibles de faire l'objet d'une escale.

La convocation à l'aéroport, les horaires en heures locales et le plan de vol définitif vous seront communiqués dans les 48h avant le départ.

Nous vous signalons que l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

Prestations à bord : pour vous garantir un voyage au meilleur prix, les collations et boissons ne sont pas comprises au service à bord des avions lors des vols aller et retour ; nous vous offrons la possibilité de choisir en toute liberté vos collations et boissons proposés à la carte, à régler directement auprès de l'équipage au cours du vol (paiement en espèces et en EUR uniquement).

Personnes à mobilité réduite : suite à l'entrée en vigueur du règlement européen EU 1107/2006, toute demande d'assistance (chaise roulante, etc.) doit parvenir à la compagnie aérienne au plus tard 48h avant la date de départ.

## PRÉCISION DESCRIPTIF

Les photos utilisées pour présenter les hôtels et la destination le sont à titre indicatif et non-contractuel.

Concernant votre logement, l'hôtel offre différentes configurations et décorations. La chambre allouée lors de votre arrivée pourra être ainsi différente de celle figurant en photo sur le présent descriptif.

Votre séjour est assuré par le tour opérateur suivant :

FRAM

## Enfants

En supplément :

- Service de baby-sitting.

## Formalités

Bonne nouvelle : Compte tenu de votre nationalité française, vous pouvez voyager librement à Bali et en Indonésie, quel que soit votre schéma vaccinal.

A NOTER :

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

Concernant l'éventuel impact du Coronavirus sur votre séjour, nous vous invitons à consulter la page ci-dessous du site officiel France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus>

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date de retour. Visa obligatoire : les personnes de nationalité française souhaitant effectuer un séjour touristique de moins de 30 jours en Indonésie peuvent obtenir un « visa on arrival » à l'aéroport ou avant départ sur : <https://evisa.imigrasi.go.id/> (visa payant).

Un billet retour ou autre justificatif de sortie de territoire est exigé par les autorités indonésiennes. Pour les

ressortissants français ayant bénéficié d'un visa à l'arrivée, il est possible de prolonger leur séjour une fois pour 30 jours supplémentaires auprès des services de l'immigration sur place.

A NOTER : depuis le 14 février 2024, tous les voyageurs se rendant à Bali doivent s'acquitter d'une taxe d'un montant de 150.000 IDR (soit l'équivalent d'environ 9,5 EUR), payable à chaque entrée sur le territoire balinais. Cette taxe est payable soit préalablement à l'arrivée, sur le site Love Bali <https://lovebali.baliprov.go.id/>, soit à l'arrivée au comptoir dédié à l'aéroport.

Important : le passeport doit être en très bon état : de nombreux ressortissants français se voient refuser l'accès au territoire indonésien à cause d'un passeport abîmé (pages déchirées, couverture en mauvais état, etc.). Les personnes dont le passeport est endommagé ou n'a pas la validité suffisante ne sont pas admis sur le territoire et renvoyés vers la France.

#### DÉCLARATION DE SANTÉ

Depuis le 27 août 2024, l'Indonésie a rendu obligatoire, en plus de l'obligation de visa ou e-visa, le remplissage avant le départ d'une déclaration de santé, appelée "Pass Satusehat".

L'objectif des autorités étant de lutter contre la propagation du virus Mpox (appelé auparavant variole du singe).

La déclaration est gratuite, rapide et doit être effectuée dans les 48h avant l'arrivée sur le site suivant :

<https://sshp.kemkes.go.id/>

Une fois le formulaire rempli, un QR code est généré, qu'il faudra imprimer (ou prendre en impression écran) afin de le montrer aux autorités.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

R ressortissants étrangers et binationaux :

Vous devrez être en conformité avec les réglementations en vigueur, selon votre nationalité. Il est notamment possible qu'un passeport, un visa, une carte touristique ou tout autre document officiel vous soit demandé. Il convient de vous renseigner sur les délais d'obtention de ces documents et d'effectuer vous-même sans attendre les démarches auprès de l'ambassade ou du consulat du pays de destination.

L'annuaire des représentations étrangères en France est disponible via ce lien :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres>

A SAVOIR :

- Attention notre correspondant sur place n'est pas autorisé à rencontrer nos clients dans l'enceinte internationale de l'aéroport. La procédure à suivre est donc la suivante :
- Passez le guichet d'immigration pour contrôle du passeport et vérification des empreintes digitales. - Puis il faudra vous diriger vers le lieu de livraison des bagages et récupérer vos bagages.
- En sortant du terminal vous passerez par le contrôle douanier. Notre représentant local vous accueillera à l'extérieur du terminal. En cas de problème pour l'entrée en Indonésie, nous ne pourrions être tenus responsables, la validité de votre passeport étant sous votre propre responsabilité.
- Pour les ressortissants étrangers, nous vous invitons à vérifier pour les transits via Hong Kong les formalités d'entrée : [http://www.immd.gov.hk/ehtml/hkvisas\\_4.htm#note%20for%20visa%20req](http://www.immd.gov.hk/ehtml/hkvisas_4.htm#note%20for%20visa%20req)

ATTENTION : Tout étranger demeurant en Indonésie après l'expiration de son visa ("overstay") est passible d'une amende de 1.000.000 de rupiahs (environ 66 USD) par jour pendant les 60 premiers jours de dépassement de visa. Au-delà de ces 60 jours, le contrevenant fait l'objet d'une expulsion du territoire et d'une interdiction d'entrée en Indonésie. Les services de l'immigration sont très vigilants, notamment dans les aéroports au moment de l'embarquement, et cette mesure ne connaît pas d'exception. Un étranger en situation de dépassement de séjour ne sera pas autorisé à quitter le pays s'il n'a pas acquitté le montant de l'amende et pourra être placé en rétention s'il n'est pas en mesure de régulariser rapidement sa situation.

COURANT ELECTRIQUE : 230 V et 50Hz. Type C et F. Adaptateur non nécessaire.

#### Sports et loisirs payants

- Spa et centre de bien-être : il propose 5 salles de soins climatisées, un espace de réflexologie avec des fauteuils inclinables. Des soins de tout type sont disponibles (massage balinais, massages avec des points de pression, gommages corporels, massage aux pierres chaudes, manucures et pédicures, soins du visage ....)
- Plongée.

- Pêche.

A proximité:

- Parc aquatique Waterbom Bali (4 km).
- Terrain de golf (11 km).

## **Activités**

L'hôtel propose des animations occasionnels et en soirée avec DJ et concert en acoustique le vendredi (concerts/spectacles).

## **Ce prix comprend :**

- Le vol aller et retour.
- Le forfait taxes et redevances des aéroports.
- L'accueil à l'aéroport d'arrivée.
- Le transfert aller et retour de l'aéroport à l'hôtel.
- Le séjour selon les types d'hébergement et de pension choisis.
- Les services, loisirs et activités mentionnés sans supplément.

## **Les prix ne comprennent pas :**

- Les frais de dossier.
- Les taxes éventuelles de séjour et de sortie du territoire.
- Les repas et les boissons non inclus dans la formule.
- Les dépenses d'ordre personnel
- Les excursions facultatives, et les activités non mentionnées au programme.
- Les repas éventuels aux escales.
- Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.
- Les garanties annulation, bagages, retard aérien.